

Département du Val d'Oise
Arrondissement de SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Objet : Demande de Subvention dans le cadre de dotations de soutien à l'investissement local (DSIL)

Le Maire de la Commune de Saint-Witz,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération n° 36/2020 en date du 04/06/2020 autorisant le maire, pour la durée de son mandat, d'effectuer sans condition les demandes de subventions,

Considérant l'appel à projet 2023 de la Direction de la Citoyenneté et de l'égalité initiée par la Préfecture du Val d'Oise,

DECIDE,

Article 1 - De solliciter une subvention de 89 478.54€ HT (soit 107 265.15€ TTC) dans le cadre de la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics, auprès de la Direction de la Citoyenneté et de l'Égalité de la Préfecture du Val d'Oise,

Article 2 - De solliciter un complément de subvention de 24 098€ HT (soit 28 917.60€ TTC) pour l'installation des portes compatible au nouveau système de sécurisation,

Article 3 - Que la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 - Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de légalité.

Article 5 - Le Directeur des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise
- Monsieur le receveur du SGC de Garges



Fait à Saint-Witz, le 20 mars 2023

Le Maire,
Frédéric MOIZARD